

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

#### CNDS

Centre national pour le développement du sport

#### **Décision DG n° 2017-16 du 14 mars 2017 portant nomination du délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport Île-de-France**

NOR : VJSX1730186S

Le directeur général par intérim du Centre national pour le développement du sport,

Vu le code du sport ;

Vu le décret n° 2009-548 du 15 mai 2009 portant modification des dispositions du code du sport relatives au Centre national pour le développement du sport ;

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 portant nomination du directeur général par intérim du Centre national pour le développement du sport ;

Vu la proposition du délégué territorial du CNDS de la région Île-de-France le 11 mars 2017,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Pascal FLORENTIN, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, est nommé délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport en région Île-de-France.

#### Article 2

Le directeur général par intérim du Centre national pour le développement du sport est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Fait le 14 mars 2017.

*Le directeur général par intérim,*  
A. DEZITTER